



PRODUITS KRUGER INC.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AUDITÉS

EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025 ET LE 31 DÉCEMBRE 2024

Produits Kruger inc.
2, boul. Prologis, bureau 500, Mississauga (Ontario) L5W 0G8
www.produitskruger.ca



Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de Produits Kruger inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Produits Kruger inc. et de ses filiales (collectivement, la « société ») aux 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2025 et 2024;
- les états consolidés du résultat net pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, bureau 2500
Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : +1 416 863-1133, Téléc. : +1 416 365-8215
Téléc. courriel : ca_toronto_18_york_fax@pwc.com

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La direction est responsable des autres informations. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe de la société pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 17 février 2026

Produits Kruger inc.

États consolidés de la situation financière

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

	Note	31 décembre 2025 \$	31 décembre 2024 \$
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		196 094	119 460
Trésorerie soumise à restrictions	13	46 070	48 375
Créances clients et autres créances	6	143 313	138 177
Créances sur parties liées	17	79	80
Stocks	7	284 183	287 756
Impôt à recouvrer	16	2 963	3 208
Charges payées d'avance		5 381	6 383
		678 083	603 439
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	8	1 430 206	1 509 592
Actifs au titre de droits d'utilisation	9	152 243	186 460
Autres actifs non courants	17	—	92
Régimes de retraite	11	91 118	92 661
Goodwill	10	152 021	152 021
Immobilisations incorporelles	10	40 362	42 572
Actif d'impôt différé	16	64 671	10 500
Total de l'actif		2 608 704	2 597 337
Passif			
Passifs courants			
Dettes fournisseurs et autres dettes	12	350 831	346 264
Dettes envers des parties liées	17	13 441	17 829
Impôt à payer	16	—	3
Dividendes à payer	17	14 853	14 308
Partie courante de la dette à long terme	13	98 649	54 168
Partie courante des obligations locatives	15	43 576	40 156
Partie courante des dettes envers des parties liées à long terme	17	5 800	5 800
Partie courante des provisions		7 283	4 184
		534 433	482 712
Passifs non courants			
Dettes à long terme	13	1 074 148	1 180 488
Obligations locatives à long terme	15	139 694	165 563
Dettes à long terme envers une partie liée	17	28 064	31 925
Provisions à long terme		12 602	9 398
Régimes de retraite	11	17 745	17 845
Avantages postérieurs au départ à la retraite	11	48 333	47 140
Actif d'impôt différé	16	47 140	—
Total du passif		1 902 159	1 935 071
Capitaux propres			
Capital-actions		334 479	308 622
Surplus d'apport		395 382	395 382
Déficit		(151 965)	(171 874)
Cumul des autres éléments du résultat global		89 343	100 177
Capitaux propres attribuables à Produits Kruger		667 239	632 307
Participation ne donnant pas le contrôle	13	39 306	29 959
Total des capitaux propres		706 545	662 266
Total du passif et des capitaux propres		2 608 704	2 597 337

Engagements et éventualités

18

Événements postérieurs à la date de clôture

13, 17

Approuvé par le conseil d'administration,

/s/ James Hardy

/s/ Jay Wright

Administrateur

Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Produits Kruger inc.

États consolidés du résultat net

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

	Note	2025 \$	2024 \$
Produits des activités ordinaires	17	2 203 391	2 049 938
Charges			
Coût des produits vendus	17, 19	1 825 077	1 721 704
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	17, 19	201 567	178 250
Coûts de restructuration		3 782	219
Résultat d'exploitation		172 965	149 765
Charge d'intérêts et autres charges financières	14	86 844	72 487
Autres charges (produits)	5	(18 375)	31 870
Résultat avant impôt		104 496	45 408
Charge d'impôt exigible		4 711	2 734
Charge d'impôt différé		14 926	16 679
Charge d'impôt	16	19 637	19 413
Résultat net, y compris la participation ne donnant pas le contrôle		84 859	25 995
Résultat net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	13	9 347	2 174
Résultat net attribuable à Produits Kruger		75 512	23 821

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Produits Kruger inc.

États consolidés du résultat global

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

	2025	2024
	\$	\$
Résultat net, y compris la participation ne donnant pas le contrôle	84 859	25 995
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :		
Réévaluation des prestations de retraite	2 367	22 036
Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	836	2 650
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net :		
Écarts de conversion	(10 834)	19 166
Autres éléments du résultat global	(7 631)	43 852
Total du résultat global, y compris la participation ne donnant pas le contrôle	77 228	69 847
Total du résultat global attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	9 347	2 174
Total du résultat global attribuable à Produits Kruger	67 881	67 673

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Produits Kruger inc.
États consolidés des variations des capitaux propres
Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

	Note	Nombre	Capital- actions \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Cumul des autres éléments du résultat global \$	Partici- pation ne donnant pas le contrôle (note 13) \$	Total des capitaux propres \$
Au 1^{er} janvier 2025		79 490 647	308 622	395 382	(171 874)	100 177	29 959	662 266
Remboursement de la débenture de PKSI en faveur d'IQ par Kruger inc.	13	—	—	—	—	—	—	—
Dividendes à verser	17	—	—	—	(14 853)	—	—	(14 853)
Dividendes versés	17	—	—	—	(43 771)	—	—	(43 771)
Ajustement de juste valeur		—	181	—	(182)	—	—	(1)
Variation des profits actuariels liés aux prestations de retraite		—	—	—	2 367	—	—	2 367
Variation des profits actuariels liés aux avantages postérieurs au départ à la retraite		—	—	—	836	—	—	836
Écarts de conversion		—	—	—	—	(10 834)	—	(10 834)
Résultat net		—	—	—	75 512	—	9 347	84 859
Émission d'actions ordinaires	17	3 026 839	25 676	—	—	—	—	25 676
Au 31 décembre 2025		82 517 486	334 479	395 382	(151 965)	89 343	39 306	706 545

	Note	Nombre	Capital- actions \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Cumul des autres éléments du résultat global \$	Partici- pation ne donnant pas le contrôle (note 13) \$	Total des capitaux propres \$
Au 1^{er} janvier 2024		75 973 356	278 252	395 382	(164 029)	81 011	23 011	613 627
Remboursement de la débenture de PKSI en faveur d'IQ par Kruger inc.	13	—	—	—	—	—	4 774	4 774
Dividendes à payer	17	—	—	—	(14 308)	—	—	(14 308)
Dividendes versés	17	—	—	—	(42 130)	—	—	(42 130)
Ajustement de juste valeur		—	(86)	—	86	—	—	—
Variation des profits actuariels liés aux prestations de retraite		—	—	—	22 036	—	—	22 036
Variation des profits actuariels liés aux avantages postérieurs au départ à la retraite		—	—	—	2 650	—	—	2 650
Écarts de conversion		—	—	—	—	19 166	—	19 166
Résultat net		—	—	—	23 821	—	2 174	25 995
Émission d'actions ordinaires	17	3 517 291	30 456	—	—	—	—	30 456
Au 31 décembre 2024		79 490 647	308 622	395 382	(171 874)	100 177	29 959	662 266

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Produits Kruger inc.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

	Note	2025 \$	2024 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Résultat net, y compris la participation ne donnant pas le contrôle		84 859	25 995
Éléments hors trésorerie			
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles		133 309	107 793
Dotation à l'amortissement des immobilisations incorporelles		8 099	6 322
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles		74	639
Perte sur la cession d'actifs loués		88	47
Perte (profit) de change	5	(18 375)	32 752
Charge d'intérêts et autres charges financières	14	86 844	72 487
Prestations de retraite et avantages postérieurs au départ à la retraite	11	11 270	12 292
Provisions		8 146	4 879
Charge d'impôt	16	19 637	19 413
Perte sur la vente d'actifs non financiers		—	45
Total des éléments hors trésorerie		249 092	256 669
Variation nette des éléments du fonds de roulement hors trésorerie	25	5 532	(58 604)
Cotisations aux régimes de retraite et aux régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite	11	(3 570)	(4 476)
Paiements liés aux provisions		(4 679)	(3 695)
Paiements d'impôt, montant net		(2 259)	(3 786)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		328 975	212 103
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(52 470)	(44 762)
Acquisitions d'immobilisations corporelles liées au projet d'expansion à Sherbrooke		(20 517)	(129 678)
Intérêts payés sur les facilités de crédit relativement au projet d'expansion à Sherbrooke		—	(7 764)
Aide publique reçue		4 119	—
Achats de logiciels		(4 983)	(3 272)
Produit tiré de la cession d'immobilisations corporelles		339	28
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement		(73 512)	(185 448)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Produit tiré de la dette à long terme	26	174 171	279 353
Remboursement de la dette à long terme		(215 635)	(163 815)
Paiement de frais de financement différés		(3 584)	(4 493)
Paiement des obligations locatives		(35 109)	(36 199)
Variation de la trésorerie soumise à restrictions		2 305	(35 924)
Intérêts payés sur la dette à long terme		(61 193)	(54 678)
Paiement à une partie liée	17	(5 800)	(5 800)
Dividendes versés	17	(58 079)	(55 806)
Produit tiré de l'émission de parts de société en commandite	17	25 676	30 456
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		(177 248)	(46 906)
Effet des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaies étrangères		(1 581)	3 983
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour l'exercice		76 634	(16 268)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		119 460	135 728
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		196 094	119 460

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Produits Kruger inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Produits Kruger inc. (« Produits Kruger » ou la « société ») exerce ses activités à titre de société constituée dans la province de Québec, au Canada, dont les actionnaires sont 13582141 Canada Inc. (société mère et filiale en propriété exclusive de Kruger inc., par l'intermédiaire de laquelle elle détient des actions de Produits Kruger), PKGP inc. (« PKGP ») et Papiers Tissu KP inc. (« PTKP »). Produits Kruger fabrique, vend et distribue des produits de papier destinés à l'usage domestique, industriel ou commercial. La société a des usines à New Westminster, en Colombie-Britannique, à Crabtree, à Sherbrooke et à Gatineau, au Québec, à Scarborough et à Trenton, en Ontario, ainsi qu'à Memphis, dans le Tennessee. Le siège social de la société est situé à Mississauga, en Ontario, au Canada.

2 MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers consolidés ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité ») et aux interprétations de l'International Financial Reporting Committee approuvées par le Conseil des normes comptables du Canada aux fins de l'intégration dans la Partie I du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de Produits Kruger le 17 février 2026.

La société consolide toutes les filiales qu'elle contrôle. Les principales filiales sont celles pour lesquelles la société détient le pouvoir sur les entités détenues, est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec les entités détenues et a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celles-ci. Les principales filiales de la société qui ont été consolidées sont les suivantes :

Produits Kruger inc. (« Produits Kruger »)
Kruger Products (USA) Inc. (« KP USA »)
Kruger Products AFH GP. Inc.
Produits Kruger PHF S.E.C.
Produits Kruger Gestion immobilière Inc. (« PKGI »)
Produits Kruger SB Inc. (« PKSB »)
Produits Kruger Sherbrooke Inc. (« PKSI »)
K.T.G. (USA) Inc. (« KTG »)
K.T.G. US Holdco Inc. (anciennement, « TAD Luxembourg S.A.R.L. »)
TAD1 Canco I Inc.
TAD1 Canco II Inc.
TAD1 GP ULC
TAD2 GP ULC
TAD1 US LP
TAD2 US LP

La participation de la société dans les partenariats classés comme des entreprises communes est comptabilisée dans les états financiers consolidés en quote-part revenant à la société des actifs détenus conjointement, des passifs engagés conjointement et des produits et des charges découlant des entreprises communes. La principale entreprise commune de la société qui a été consolidée est Traitement d'eau Kruger Sherbrooke inc.

Produits Kruger inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

3 SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Les méthodes comptables significatives adoptées pour la préparation des présents états financiers consolidés sont les suivantes :

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés sont établis selon la convention du coût historique, sauf en ce qui concerne les dérivés incorporés et les passifs dérivés, qui ont été évalués à la juste valeur par le biais du résultat net et la comptabilisation des prestations de retraite (note 3). Pour préparer des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS de comptabilité, la direction doit recourir à des estimations comptables critiques. Elle doit aussi exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables de la société. Les questions plus complexes ou qui exigent une plus grande part de jugement ou celles qui sont fondées sur des hypothèses et estimations importantes sont présentées à la note 4.

Conversion des monnaies étrangères

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la société.

La société a établi que la monnaie fonctionnelle de ses établissements aux États-Unis (KTG et KP USA), de K.T.G. US Holdco Inc., de TAD1 GP ULC, de TAD1 US LP et de TAD1 Canco II Inc. est le dollar américain. Les profits ou les pertes de change latents nets qui en découlent sont comptabilisés en tant qu'écart de conversion dans les autres éléments du résultat global.

Transactions et soldes

Les profits et pertes de change qui découlent de la conversion des soldes en monnaie étrangère sont inclus dans les frais de vente, frais généraux et frais d'administration ou dans les autres charges (produits).

Trésorerie, équivalents de trésorerie et trésorerie soumise à restrictions

La société entend par « équivalents de trésorerie » tout placement très liquide dont l'échéance est de trois mois ou moins. La trésorerie soumise à restrictions est la trésorerie et les équivalents de trésorerie dont le retrait ou l'utilisation est restreint à certaines fins.

Stocks

Les stocks de matières premières et de pièces de rechange sont évalués au coût moyen pondéré ou, si elle est moins élevée, à la valeur nette de réalisation. Les produits finis et les produits en cours sont évalués au coût standard ou, si elle est moins élevée, à la valeur nette de réalisation. Le coût standard comprend le coût des matières premières, le coût de la main-d'œuvre directe et les frais indirects de fabrication. La valeur nette de réalisation représente les prix de vente estimés, déduction faite des frais de vente et des frais d'achèvement de la production. Une réduction de valeur est constatée si la valeur comptable est supérieure à la valeur nette de réalisation.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qualifiés sont comptabilisés au titre des intérêts incorporés et ajoutés au coût de ces actifs jusqu'à ce que les actifs soient essentiellement prêts pour leur utilisation prévue. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en tant que charges d'intérêts et autres charges financières dans les états consolidés du résultat net de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Produits Kruger inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées au coût, déduction faite du cumul des amortissements, des crédits d'impôt à l'investissement, des crédits d'impôt accordés par des États américains, de l'aide publique et de toute perte de valeur. Le coût inclut les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif et une estimation de l'obligation de démantèlement. La société répartit le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle à ses parties spécifiques et amortit séparément chacune de ces parties.

L'amortissement des immobilisations corporelles est généralement calculé selon le mode linéaire, les montants amortissables étant répartis, après déduction de la valeur résiduelle, sur la durée d'utilité prévue des actifs, comme suit :

Bâtiments	De 20 ans à 40 ans
Matériel et outillage	De 5 ans à 40 ans

Les immobilisations en cours de construction ou de développement sont amorties à compter de la date à laquelle elles sont en état d'utilisation productive. Les terrains ne sont pas amortis.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués initialement au montant initial des obligations locatives, ajusté pour tenir compte de tout paiement locatif effectué à la date de début ou avant.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont par la suite amortis sur la période se terminant au terme de la durée d'utilité de l'actif ou au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur selon le mode linéaire, puisque ce mode reflète le plus étroitement le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs, comme suit :

Terrains	25 ans
Bâtiments	De 1 an à 34 ans
Matériel	De 1 an à 10 ans
Véhicules motorisés	De 1 an à 4 ans

Les actifs au titre de droits d'utilisation peuvent être diminués périodiquement des pertes de valeur, le cas échéant, et ajustés pour tenir compte de certaines réévaluations des obligations locatives.

Goodwill

Le goodwill a une durée d'utilité indéterminée et est comptabilisé au coût, déduction faite de tout cumul des pertes de valeur.

Immobilisations incorporelles

Marques de commerce

Les marques de commerce acquises séparément ont une durée d'utilité indéterminée et sont constatées au coût, déduction faite de tout cumul des pertes de valeur.

Logiciels et licences

Les coûts liés à l'acquisition de logiciels et licences partiels sont inscrits à l'actif dans les immobilisations incorporelles, aux états consolidés de la situation financière. Les coûts de la mise à jour des programmes logiciels sont passés en charges dans les états consolidés du résultat net au moment auquel ils sont engagés.

Produits Kruger inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

Les coûts des logiciels et des licences qui sont constatés en tant qu'actifs sont amortis sur la durée d'utilité estimative, qui correspond à la période au cours de laquelle il est prévu par la direction que la société retirera des avantages des logiciels et licences. La durée d'utilité des logiciels et des licences est de cinq ans.

Tests de dépréciation

Goodwill

Les tests de dépréciation du goodwill sont effectués chaque année ou plus souvent lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une dépréciation potentielle. Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou groupes d'UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. Chaque UGT ou groupe d'UGT auquel le goodwill est ainsi affecté représente, au sein de la société, le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne. La valeur comptable de l'UGT est comparée à sa valeur recouvrable, qui correspond au montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur, diminuée des coûts de la vente. Les autres hypothèses comprennent les estimations du taux d'actualisation, des taux de croissance et du prix de vente facturé au client. Toute perte de valeur du goodwill est immédiatement passée en charges et n'est pas reprise par la suite. La direction a soumis le goodwill lié à l'UGT du secteur Produits de consommation au Canada à un test de dépréciation annuel, en utilisant les prévisions. Une analyse de la dépréciation quantitative a été réalisée en date du 30 septembre 2025 et la direction a conclu que la valeur recouvrable était supérieure à la valeur comptable au 30 septembre 2025. En outre, la direction a procédé à une réévaluation qualitative au 31 décembre 2025 et elle a conclu qu'aucun événement ou changement de situation pouvant avoir une incidence sur les résultats du test précédent n'avait eu lieu. Par conséquent, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée.

Marques de commerce

Les tests de dépréciation des marques de commerce à durée d'utilité indéterminée sont effectués chaque année ou plus souvent lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une dépréciation potentielle. Pour les besoins du test de dépréciation, la valeur recouvrable des marques de commerce à durée d'utilité indéterminée est déterminée à partir des meilleures estimations de la direction au moyen d'un modèle d'exemption de redevances. Les estimations des exemptions de redevances sont fondées sur les redevances qui devraient être payées, selon les taux de redevances du marché et les volumes de ventes projetés. Les autres hypothèses comprennent les estimations du taux d'actualisation, des taux de croissance, du prix de vente facturé au client et des taux de change. La direction a soumis les marques de commerce à durée d'utilité indéterminée à un test de dépréciation annuel et a conclu que les volumes de ventes actuels et projetés soutiennent la valeur recouvrable des marques de commerce à durée d'utilité indéterminée au 31 décembre 2025, et aucune perte de valeur n'a été comptabilisée.

Autres actifs non financiers

La valeur comptable des actifs non financiers ayant une durée d'utilité déterminée, comme les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée, est soumise à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Lorsqu'il existe des indications de dépréciation, un test de dépréciation est effectué afin de déterminer la valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au plus élevé de la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité (c'est-à-dire la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'UGT ou de l'actif pertinent). Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. Aux fins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés au plus bas niveau de regroupement qui génère des flux de trésorerie identifiables et indépendants. Les actifs non financiers autres que le goodwill qui ont subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture pour évaluer si une reprise est possible. Au 31 décembre 2025, il n'y avait aucune indication de dépréciation et, par conséquent, aucun test de dépréciation n'était nécessaire.

Produits Kruger inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

Constatation des produits des activités ordinaires

La société comptabilise les produits des activités ordinaires lorsque le contrôle des produits est transféré, c'est-à-dire lorsque les produits sont livrés au client et acceptés par celui-ci (selon les modalités d'expédition).

Les produits des activités ordinaires sont évalués selon le prix indiqué dans le contrat de vente, déduction faite des remises et rabais. Les réductions des produits des activités ordinaires pour tenir compte des montants versés ou à verser aux clients au titre des rabais et remises sont établies d'après les dépenses réelles engagées au cours de la période, les estimations des montants dus aux clients au titre de crédits gagnés au cours de la période et des ajustements pour tenir compte de l'activité réelle. Étant donné que tous les contrats de vente de la société ont une durée de moins de un an, la société a choisi d'utiliser la mesure de simplification et, par conséquent, de ne pas capitaliser les coûts de clôture des contrats ou de présenter les obligations de prestations non remplies.

Coût des produits vendus et frais de vente, frais généraux et frais d'administration

Le coût des produits vendus comprend le coût des produits finis vendus, les frais de transport, d'entreposage et de manutention et les réductions de valeur des stocks. Les frais de marketing, les frais de vente, les frais généraux et les frais d'administration sont inclus dans les frais de vente, frais généraux et frais d'administration.

Prestations de retraite et avantages postérieurs au départ à la retraite

La société comptabilise son obligation au titre des régimes d'avantages du personnel et les frais connexes, déduction faite des actifs des régimes. Les actifs des régimes de retraite sont évalués à la juste valeur.

Les coûts des services passés découlant de modifications aux régimes sont comptabilisés immédiatement dans le résultat net, dans la mesure où les prestations sont acquises, ou ils sont amortis selon le mode linéaire sur la période moyenne d'acquisition des prestations.

Les écarts actuariels sont comptabilisés intégralement dans les autres éléments du résultat global, dans la période au cours de laquelle ils se produisent.

La charge de retraite inclut le coût des services rendus au cours de la période et le coût des services passés (constaté dans le coût des produits vendus et les frais de vente, frais généraux et frais d'administration) et les coûts financiers de l'obligation au titre des prestations définies, contrebalancés par le rendement prévu des actifs du régime (constaté dans les charges d'intérêts et autres charges financières).

Impôt sur le résultat

La direction évalue régulièrement les positions prises dans les déclarations de revenus relatives à des situations pour lesquelles les règles fiscales portent à interprétation.

L'impôt exigible représente l'impôt à payer prévu sur le bénéfice imposable de l'exercice, selon les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière, et tout ajustement de l'impôt à payer, le cas échéant, relativement aux exercices antérieurs.

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable, sur les différences temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, les passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés s'ils découlent de la constatation initiale du goodwill, ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, à la date de la transaction, n'a pas de répercussion sur le résultat net comptable ou fiscal. L'impôt différé est établi selon les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture et censés s'appliquer lorsque l'actif d'impôt différé connexe sera réalisé ou que le passif d'impôt différé connexe sera réglé.

Produits Kruger inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

La société est enregistrée à la taxe sur les produits et services et à la taxe de vente harmonisée (TPS/TVH) au Canada, ainsi qu'à la taxe de vente du Québec (TVQ) au Québec. Le montant de TPS/TVH et de TVQ engagé sur les dépenses admissibles est comptabilisé à titre de crédit de taxe sur les intrants (CTI) ou de remboursement de taxe sur les intrants (RTI) lorsque la société a le droit de recouvrer ce montant aux termes de la législation applicable. Les CTI/RTI recouvrables sont comptabilisés comme une réduction des charges connexes ou inscrits dans les coûts des actifs connexes, selon la nature sous-jacente de la transaction.

La société bénéficie d'un congé fiscal accordé par le gouvernement du Québec en ce qui a trait à ses dépenses d'investissement au Québec. La société devrait bénéficier de ce congé fiscal québécois au cours des prochains exercices fiscaux. Aux fins du calcul de l'impôt différé, il a été déterminé que la date à laquelle les différences temporaires s'inverseront serait comprise dans la période de congé fiscal accordé par le Québec, après que la société a bénéficié dudit congé fiscal.

La société bénéficie également d'autres crédits d'impôt au Canada en vertu de divers programmes incitatifs provinciaux et fédéraux, notamment les crédits d'impôt pour investissement et innovation (C3I) pour les dépenses d'investissement admissibles et les crédits d'impôt à l'investissement en recherche scientifique et développement expérimental (RS et DE) pour des travaux de recherche et développement admissibles. Ces crédits sont comptabilisés lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la société respectera les conditions des programmes et que les crédits seront reçus. Les montants jugés recouvrables sont comptabilisés comme une réduction des charges ou des dépenses d'investissement connexes, ou présentés en tant que montant à recevoir au titre des crédits d'impôt, selon leur nature.

La société exerce ses activités dans plusieurs territoires. Les entités américaines, soit KP USA, KTG et K.T.G. US Holdco Inc., sont assujetties à l'impôt selon les lois en vigueur aux États-Unis, là où les entités exercent leurs activités et génèrent un bénéfice imposable. Les autres entités, soit TAD1 Canco I Inc., TAD1 Canco II Inc., TAD1 GP ULC, TAD2 GP ULC, PKSI, PKSB, PKGI et Produits Kruger, sont assujetties à l'impôt aux termes de la législation adoptée au Canada. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les passifs d'impôt exigible par les actifs d'impôt exigible et que les actifs et passifs d'impôt différé concernent l'impôt sur le résultat prélevé par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les soldes pour leur montant net.

Régime de réinvestissement des dividendes

Dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes (« RRD »), la société est tenue d'émettre des actions au lieu de dividendes en trésorerie, au gré des actionnaires. Au règlement du RRD, la différence entre les dividendes déclarés et la juste valeur des actions émises est imputée aux résultats non distribués (déficit).

Norme comptable appliquée le 1^{er} janvier 2025

IFRS 8 Secteurs opérationnels

En juillet 2024, l'IFRIC a publié une décision précisant quels éléments mentionnés dans IFRS 8 doivent être communiqués même s'ils n'ont pas été examinés séparément par le principal décideur opérationnel. Cette décision fournit aussi des indications sur la façon d'identifier les éléments significatifs supplémentaires qui doivent être communiqués conformément à IFRS 8. À la suite de cette décision, la société a modifié, pour chaque secteur à présenter, la présentation par secteur dans la note 20 de manière à fournir des informations qualitatives sur les éléments significatifs inclus dans le résultat net.

Produits Kruger inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

IAS 12, mise en œuvre du Pilier Deux à l'échelle mondiale.

En juin 2024, les lois concernant les principales composantes des règles du Pilier Deux sur l'impôt minimum mondial du Canada ont été promulguées. De manière générale, les règles sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2024 et visent à assujettir les multinationales à un taux d'imposition minimal de 15 % dans chacun des territoires où elles exercent leurs activités. En mai 2023, l'IASB a publié des modifications à IAS 12 *Impôts sur le résultat* qui instaurent une exception temporaire des exigences de comptabilisation et de communication d'information visant les impôts différés découlant de la mise en œuvre des règles du Pilier Deux. La société a adopté rétrospectivement ces modifications au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et s'est prévalu de l'exception concernant la comptabilisation des actifs et passifs d'impôt différé au titre du Pilier Deux, ainsi que la communication d'information à leur sujet.

Normes comptables publiées mais non encore appliquées

IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 afin de permettre une meilleure comparaison de la performance financière des entités similaires. Remplaçant IAS 1, cette norme a une incidence sur la présentation des états financiers de base et des notes annexes, principalement l'état du résultat, puisque les sociétés seront tenues de présenter des catégories distinctes de produits et de charges pour les activités d'exploitation, d'investissement et de financement, avec des sous-totaux prescrits pour chaque nouvelle catégorie. IFRS 18 exigera que les indicateurs de performance définis par la direction soient expliqués et inclus dans une note distincte dans les états financiers consolidés. La norme s'appliquera obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, y compris les états financiers intermédiaires, et exige une application rétrospective. La société évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme.

Modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 – Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers

Le 30 mai 2024, l'IASB a publié des modifications à la norme IFRS de comptabilité 9 et à la norme IFRS de comptabilité 7 visant à améliorer le classement et l'évaluation des instruments financiers. Ces récentes modifications simplifient la présentation de l'information financière en permettant la comptabilisation hâtive des passifs réglés par paiements électroniques, précisent l'évaluation des flux de trésorerie pour des contrats de prêt de base et précisent les définitions de l'absence de droit de recours et d'instruments liés. Les modifications introduisent également des obligations d'information plus détaillées pour la variation de la juste valeur des instruments de capitaux propres et une exigence de publication des modalités contractuelles qui peuvent avoir une incidence sur le calendrier ou les montants des flux de trésorerie. Ces modifications entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2026 et les entités doivent les appliquer rétrospectivement, l'adoption anticipée étant permise. La société évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles modifications.

4 ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

La préparation des présents états financiers consolidés conformément aux normes IFRS de comptabilité impose le recours à des estimations et à des hypothèses qui touchent les montants de l'actif et du passif présentés dans les états financiers consolidés et les informations sur les éventualités à la date des états consolidés de la situation financière, ainsi que les montants présentés des produits des activités ordinaires et des charges des périodes. Sur une base régulière et en tenant compte des informations disponibles, la direction évalue ses estimations, y compris celles concernant les obligations au titre des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite, les tests de dépréciation, l'impôt sur le résultat et les contrats de location. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les ajustements nécessaires, le cas échéant, sont pris en compte dans le résultat de la période au cours de laquelle ils sont effectués. Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont régulièrement passées en revue. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées, et ce, si la révision porte uniquement sur cette période, ou sur la période de révision et au cours des périodes futures, si la révision porte sur la période considérée et les périodes futures. Suivent les estimations faites et les jugements posés par la direction qui ont l'incidence la plus importante sur les états financiers consolidés.

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

Obligations au titre des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite

Le coût et les obligations au titre des prestations constituées pour les régimes de retraite à prestations définies de Produits Kruger, qui comprennent les RRPDA, des régimes complémentaires de retraite et le régime de rentes, ainsi que d'autres régimes d'avantages, sont déterminés d'après les évaluations actuarielles qui reposent sur les hypothèses formulées par la direction de Produits Kruger. Ces évaluations sont établies selon la méthode des unités de crédit projetées et intègrent les meilleures estimations de la direction concernant le taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite et les taux de mortalité, ainsi que le taux d'augmentation prévu du coût des soins de santé et le rendement prévu des régimes par capitalisation. Le taux d'actualisation qui, avec les coûts prévus des soins de santé, est l'une des principales hypothèses, est fondé sur le rendement sur le marché des placements en titres à revenu fixe de sociétés canadiennes de catégorie investissement qui génèrent des flux de trésorerie correspondant aux versements de prestations prévus. Toutes les hypothèses sont révisées par la direction et les actuaires de Produits Kruger chaque trimestre. Des renseignements supplémentaires sont présentés à la note 11.

Tests de dépréciation

La société soumet le goodwill et les marques de commerce à durée d'utilité indéterminée à un test de dépréciation annuel, qui englobe un certain nombre d'hypothèses. Des renseignements supplémentaires sont présentés à la note 3.

Impôt sur le résultat

La société calcule l'impôt sur le résultat pour chaque compétence fiscale dans laquelle ses filiales exercent leurs activités. L'estimation de l'impôt sur le résultat comprend une évaluation de la recouvrabilité des actifs d'impôt différé et des économies d'impôt en fonction d'une évaluation de la capacité de la société en commandite d'imputer les déductions fiscales sous-jacentes et crédits d'impôt aux bénéfices imposables futurs. L'évaluation nécessite une estimation des bénéfices imposables futurs en comparaison des pertes d'exploitation nettes reportées en avant et des crédits d'impôt accordés par des États américains. Si les estimations différaient de la déclaration fiscale définitive, l'incidence sur le résultat serait comptabilisée à une période ultérieure. La direction exerce son jugement pour déterminer dans quelle mesure il est probable que les avantages imposables futurs seront réalisés, compte tenu de facteurs comme le nombre d'années à inclure dans la période de prévision et l'historique des bénéfices imposables. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la société a évalué la capacité à utiliser ses crédits d'impôt accordés par des États américains, les pertes d'exploitation nettes reportées en avant et les pertes d'exploitation nettes reportées en avant supplémentaires au Québec. Des renseignements supplémentaires sont présentés à la note 16.

Contrats de location

L'application de la norme IFRS de comptabilité 16 requiert, à maintes reprises, l'exercice du jugement critique, notamment pour établir si un contrat (ou une partie d'un contrat) contient un contrat de location, déterminer s'il existe une certitude raisonnable qu'une option de prolongation ou de résiliation sera exercée, déterminer si des paiements variables sont fixes en substance, établir si un arrangement contient plusieurs contrats de location et déterminer le prix de vente distinct des composantes locatives et des composantes non locatives. L'application de la norme IFRS de comptabilité 16 implique également certaines estimations principales, notamment l'estimation de la durée du contrat, l'établissement du taux d'actualisation approprié des paiements locatifs et l'évaluation pour établir si un actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié. Des renseignements supplémentaires sont présentés à la note 15.

Produits Kruger inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

5 AUTRES CHARGES (PRODUITS)

	2025	2024
	\$	\$
Perte (profit) de change	(18 375)	32 752
Variation du coût amorti du passif lié aux parts de société en commandite	—	(882)
	(18 375)	31 870

6 CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Créances clients	133 064	123 273
Autres créances	11 590	15 604
Moins la provision pour pertes de crédit attendues	(1 341)	(700)
	143 313	138 177

Pour les créances clients, la société applique l'approche simplifiée que prévoit la norme IFRS de comptabilité 9, selon laquelle le montant des pertes de crédit attendues pour la durée d'utilité doit être comptabilisé dès la comptabilisation initiale des créances.

La société vend des créances clients admissibles exigibles auprès de certains clients importants, aux termes d'une entente d'affacturage conclue avec La Banque de Nouvelle-Écosse jusqu'à un maximum de 50 M\$ au titre de la facilité. Au fur et à mesure que les créances clients admissibles sont vendues, la société retire les créances affacturées des états consolidés de la situation financière, comptabilise le produit reçu en contrepartie du transfert et constate une perte d'affacturage dans les charges d'intérêts et autres charges financières aux états consolidés du résultat net. Les flux de trésorerie tirés de l'entente d'affacturage sont présentés en tant que flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation aux tableaux consolidés des flux de trésorerie. Des renseignements supplémentaires sont présentés à la note 22.

7 STOCKS

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Produits finis	125 664	120 343
Produits en cours	43 624	42 923
Matières premières et fournitures	64 409	72 367
Pièces de rechange	50 486	52 123
	284 183	287 756

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le total des stocks comptabilisés comme coût des produits vendus s'est élevé à 1 543,7 M\$ (1 461,3 M\$ pour 2024). La société a radié des stocks totalisant 5,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (6,8 M\$ pour 2024). La provision liée aux stocks au 31 décembre 2025 s'est établie à 20,2 M\$ (23,8 M\$ en 2024).

Produits Kruger inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Bâtiments	Matériel et outillage	Actifs en cours de construction ou de développement	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 1^{er} janvier 2024					
Coût	44 454	402 827	1 627 926	256 435	2 331 642
Cumul des amortissements	—	(130 552)	(779 440)	—	(909 992)
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2024	44 454	272 275	848 486	256 435	1 421 650
Ajouts	—	—	—	131 846	131 846
Intérêts incorporés dans le coût de l'actif	—	—	—	7 378	7 378
Cessions	—	—	(667)	—	(667)
Transferts	216	111 143	239 283	(350 642)	—
Crédits d'impôt à l'investissement	—	—	(375)	375	—
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles	—	(12 290)	(64 990)	—	(77 280)
Écarts de change	152	4 311	21 774	428	26 665
Au 31 décembre 2024	44 822	375 439	1 043 511	45 820	1 509 592
Au 31 décembre 2024					
Coût	44 822	520 619	1 900 107	45 820	2 511 368
Cumul des amortissements	—	(145 180)	(856 596)	—	(1 001 776)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2024	44 822	375 439	1 043 511	45 820	1 509 592
Ajouts	—	—	—	58 960	58 960
Cessions	—	(84)	(342)	—	(426)
Transferts	154	9 486	29 976	(39 616)	—
Crédits d'impôt à l'investissement	—	—	(23 919)	—	(23 919)
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles	—	(14 297)	(84 463)	—	(98 760)
Écarts de change	(100)	(2 454)	(12 073)	(614)	(15 241)
Au 31 décembre 2025	44 876	368 090	952 690	64 550	1 430 206
Au 31 décembre 2025					
Coût	44 876	522 855	1 876 129	64 550	2 508 410
Cumul des amortissements	—	(154 765)	(923 439)	—	(1 078 204)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2025	44 876	368 090	952 690	64 550	1 430 206

Produits Kruger inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

9 ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

	Terrains \$	Bâtiments \$	Matériel \$	Véhicules motorisés \$	Total \$
Au 1^{er} janvier 2024					
Coût	38 256	164 827	28 026	3 555	234 664
Cumul des amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation	(30 305)	(104 272)	(12 798)	(2 423)	(149 798)
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2024	7 951	60 555	15 228	1 132	84 866
Ajouts	9 124	120 449	5 287	1 014	135 874
Résiliations	—	(3 865)	—	(76)	(3 941)
Dotation à l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	(1 819)	(22 252)	(5 812)	(674)	(30 557)
Écarts de change	—	79	130	9	218
Au 31 décembre 2024	15 256	154 966	14 833	1 405	186 460
Au 31 décembre 2024					
Coût	47 380	266 804	32 159	3 767	350 110
Cumul des amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation	(32 124)	(111 838)	(17 326)	(2 362)	(163 650)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2024	15 256	154 966	14 833	1 405	186 460
Ajouts	—	602	3 631	1 115	5 348
Résiliations	—	(3 195)	—	(89)	(3 284)
Dotation à l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	(1 792)	(27 326)	(6 327)	(712)	(36 157)
Écarts de change	—	—	(115)	(9)	(124)
Au 31 décembre 2025	13 464	125 047	12 022	1 710	152 243
Au 31 décembre 2025					
Coût	47 192	243 608	33 842	4 454	329 096
Cumul des amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation	(33 728)	(118 561)	(21 820)	(2 744)	(176 853)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2025	13 464	125 047	12 022	1 710	152 243

Produits Kruger inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

10 GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Marques de commerce \$	Logiciels et licences \$	Total \$
Au 1^{er} janvier 2024			
Coût	16 363	32 017	48 380
Cumul des amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation	—	(21 528)	(21 528)
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2024	16 363	10 489	26 852
Ajouts	—	22 042	22 042
Dotation à l'amortissement des immobilisations incorporelles	—	(6 322)	(6 322)
Au 31 décembre 2024	16 363	26 209	42 572
Au 31 décembre 2024			
Coût	16 363	54 059	70 422
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	—	(27 850)	(27 850)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2024	16 363	26 209	42 572
Ajouts	—	5 889	5 889
Dotation à l'amortissement des immobilisations incorporelles	—	(8 099)	(8 099)
Au 31 décembre 2025	16 363	23 999	40 362
Au 31 décembre 2025			
Coût	16 363	59 948	76 311
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	—	(35 949)	(35 949)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2025	16 363	23 999	40 362

La société effectue un test de dépréciation annuel du goodwill et des marques de commerce à durée d'utilité indéterminée. Des renseignements supplémentaires sont présentés à la note 3.

Au 31 décembre 2025, la valeur comptable du goodwill de l'UGT du secteur Produits de consommation au Canada s'établissait à 152,0 M\$ (152,0 M\$ au 31 décembre 2024).

11 PRESTATIONS DE RETRAITE ET AVANTAGES POSTÉRIEURS AU DÉPART À LA RETRAITE

La société est le promoteur d'un certain nombre de régimes de retraite à prestations définies et de régimes de retraite à cotisations définies, auxquels peut participer la quasi-totalité de ses salariés. Le nombre d'années de service et les gains de chaque salarié servent à déterminer les prestations de retraite et les avantages postérieurs au départ à la retraite de tous les participants aux régimes dont la société est le promoteur.

La société offre cinq régimes de retraite à prestations définies agréés comportant une composante de salaire moyen de fin de carrière, dont quatre sont agréés dans la province de Québec et un, dans la province d'Ontario. L'actif au titre des prestations de retraite de 91,1 M\$ au 31 décembre 2025 (actif de 92,7 M\$ au 31 décembre 2024) des cinq régimes est pris en compte dans les actifs des régimes de retraite aux états consolidés de la situation financière.

Produits Kruger inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

La société offre un régime de retraite supplémentaire (« RRS ») à des salariés désignés. Le passif au titre des prestations constituées, déduction faite des actifs du régime, lié au RRS a totalisé 14,0 M\$ au 31 décembre 2025 (13,8 M\$ au 31 décembre 2024). Il est comptabilisé dans les passifs des régimes de retraite aux états consolidés de la situation financière et est appuyé par des lettres de crédit irrévocables totalisant 7,7 M\$ (7,7 M\$ au 31 décembre 2024).

La société est aussi le promoteur d'un régime de rente à terme destiné à la division de fabrication de l'Ouest canadien. Ce régime verse aux salariés horaires une prestation de raccordement débutant à 61 ans et prenant fin au plus tard le jour précédant le 65^e anniversaire de naissance. Le régime de rente à terme est sans capitalisation, et l'obligation au titre des prestations de 3,6 M\$ au 31 décembre 2025 (4,0 M\$ au 31 décembre 2024) est prise en compte dans les prestations de retraite aux états consolidés de la situation financière.

Les salariés horaires de la division de fabrication de l'Ouest canadien de la société participent à un régime de retraite multiemployeur du secteur, auquel la société verse des cotisations. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la société a versé et passé en charges un montant de 3,1 M\$ (2,7 M\$ en 2024) relativement à ce régime à prestations définies.

La société offre des régimes à cotisations définies, auxquels participent pratiquement tous les salariés et salariés horaires. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la société a comptabilisé une charge de 8,5 M\$ relativement à ces régimes (9,9 M\$ en 2024).

La société offre aux retraités admissibles un certain nombre de protections pour soins de santé et autres (les « régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite »). Il s'agit de régimes sans capitalisation.

La date d'évaluation des régimes de retraite et des régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite est le 31 décembre de chaque exercice.

De par la conception, les régimes de retraite à prestations définies et le régime d'avantages postérieurs au départ à la retraite exposent la société à des risques auxquels sont normalement exposés ces régimes, notamment en ce qui a trait au rendement des placements (pour les régimes de retraite seulement), aux variations du taux d'actualisation utilisé pour l'évaluation des obligations, à l'espérance de vie des participants et à l'inflation future. Les risques associés aux régimes de retraite et aux régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite sont gérés au moyen d'une surveillance régulière des régimes, de la réglementation applicable et d'autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la société. Selon le test de solvabilité le plus récent, effectué au 31 décembre 2024, le surplus de solvabilité global des régimes à prestations définies se chiffrait à 100,0 M\$ (surplus de 75,9 M\$ au 31 décembre 2023). Les dates d'évaluation actuarielle des régimes varient, allant du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2024. Les exigences de capitalisation sont tributaires de plusieurs facteurs, notamment des hypothèses utilisées dans la plus récente évaluation actuarielle. Les montants réels des cotisations établies en fonction de rapports actuariels futurs peuvent varier de façon importante par rapport aux montants prévus.

Le cumul des gains actuariels comptabilisé dans le déficit s'établissait comme suit :

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Prestations de retraite	(68 467)	(66 100)
Avantages postérieurs au départ à la retraite	(14 298)	(13 462)
Total	(82 765)	(79 562)

Produits Kruger inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

L'information relative aux régimes de retraite à prestations définies et aux régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite de la société est indiquée dans le tableau suivant :

	Régimes de retraite		Régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$	\$	\$
Variation de l'obligation au titre des prestations définies :				
Aux 1 ^{er} janvier	595 989	591 492	47 140	48 699
Coût des services rendus au cours de l'exercice	8 385	8 234	2 119	1 985
Coût des services passés	—	1 325	—	—
Coût financier	25 184	26 755	2 160	2 215
Cotisations salariales	4 717	4 443	—	—
Prestations versées	(34 869)	(36 381)	(1 957)	(2 176)
Réévaluations :				
Pertes découlant des variations de l'expérience des régimes	117	3 161	—	—
Profits découlant de changements dans les hypothèses économiques	(8 804)	(3 040)	(1 130)	(3 583)
Aux 31 décembre	590 719	595 989	48 332	47 140
Variation des actifs des régimes évalués à la juste valeur :				
Aux 1 ^{er} janvier	682 587	651 740	—	—
Rendement prévu des actifs des régimes	28 591	29 329	—	—
Réévaluations :				
Profits (pertes) sur les actifs du régime	(5 825)	31 903	—	—
Frais d'administration	(766)	(748)	—	—
Cotisations patronales	1 613	2 301	1 957	2 176
Cotisations salariales	4 717	4 443	—	—
Prestations versées	(34 869)	(36 381)	(1 957)	(2 176)
Aux 31 décembre	676 048	682 587	—	—
Passif (actif) au titre des prestations constituées				
Situation de capitalisation – déficit (excédent)	(85 329)	(86 598)	48 333	47 140
Incidence du plafonnement de l'actif	11 956	11 782	—	—
Passif (actif) au titre des prestations constituées	(73 373)	(74 816)	48 333	47 140

Les soldes des (actifs) passifs au titre des prestations constituées des régimes de retraite s'établissaient ainsi :

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Actifs au titre des prestations constituées des régimes de retraite	(91 118)	(92 661)
Passifs au titre des prestations constituées des régimes de retraite	17 745	17 845
Actif net au titre des prestations constituées des régimes de retraite	(73 373)	(74 816)

Produits Kruger inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

Les actifs des régimes, qui servent à la capitalisation des régimes de retraite à prestations définies de la société, étaient composés comme suit :

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	%	%
Titres à revenu fixe	38,1	33,2
Actions de sociétés cotées	25,7	24,0
Fonds spéculatifs	6,0	10,1
Titres de placements privés	16,6	18,2
Actifs réels	13,6	14,5
Total	100,0	100,0
Cotés sur un marché actif	44,2	47,1
Non cotés	55,8	52,9
	100,0	100,0

Le tableau qui suit présente les principales hypothèses relativement aux régimes de retraite à prestations définies et des autres régimes.

	Régimes de retraite		Régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	%	%	%	%
Hypothèses				
Taux d'actualisation – obligation au titre des prestations constituées	4,86	4,68	4,86	4,68
Taux d'augmentation des salaires	3,25 – 4,00	3,25 – 4,00		

Régimes de retraite

Les frais devant être payés par le régime sont déduits du rendement prévu des actifs du régime.

Les effets d'une réduction de 1 % du taux d'actualisation, d'une hausse de 1 % du taux de croissance des salaires et d'une variation de un an de l'espérance de vie sont indiqués ci-dessous :

	Taux d'actualisation		Taux de croissance des salaires		Espérance de vie	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Augmentation des obligations au titre des prestations de retraite	77 496	79 139	7 521	7 621	14 435	14 725

Régime d'avantages postérieurs au départ à la retraite

Aux fins d'évaluation, le taux de croissance ou de décroissance hypothétique pour l'ensemble des coûts de soins de santé, à l'exception des médicaments, a été fixé à 2,5 % jusqu'à 84 ans et à 1,5 % par la suite. Le taux de croissance ou de décroissance hypothétique du coût des médicaments a été établi à 6,91 % la première année (2024), diminuant à 4,05 % après 16 ans.

Produits Kruger inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

L'analyse de sensibilité présentée a été effectuée en modifiant chacune des hypothèses individuellement. Si un changement réel se produisait, il est probable qu'il aurait des répercussions sur des hypothèses liées, créant ainsi un effet combiné.

L'incidence d'une augmentation de 1 % des coûts des soins de santé, d'une réduction de 1 % du taux d'actualisation et d'une variation de un an de l'espérance de vie est indiquée ci-dessous.

	Soins de santé		Taux d'actualisation		Espérance de vie	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Augmentation de l'obligation au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite	5 833	5 371	6 847	6 898	1 117	1 079

Les cotisations aux régimes de retraite pour l'exercice 2026 devraient s'élever à 1,8 M\$ et celles aux régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite pour l'exercice 2026, à 2,0 M\$.

La charge nette au titre des régimes de retraite comprend les composantes suivantes :

	Régimes de retraite		Régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$	\$	\$
Charge nette au titre des régimes				
Coût des services rendus au cours de l'exercice	8 385	8 234	2 119	1 985
Coût des services passés	—	1 325	—	—
Coût financier	25 184	26 755	2 160	2 215
Coût financier du plafonnement de l'actif	510	432	—	—
Rendement prévu des actifs des régimes	(28 591)	(29 329)	—	—
Frais d'administration	766	748	—	—
	6 254	8 165	4 279	4 200

Les montants ci-dessous ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

	Régimes de retraite		Régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite	
	2025	2024	2025	2024
	\$	\$	\$	\$
Pertes découlant des variations de l'expérience des régimes	(117)	(3 161)	—	—
Profits découlant de changements dans les hypothèses économiques	8 804	3 040	1 130	2 287
Profits découlant de changements démographiques	—	—	—	1 299
Profits (pertes) sur l'actif des régimes	(5 825)	31 903	—	—
Incidence du plafonnement de l'actif	336	(2 004)	—	—
Charge d'impôt différé	(831)	(7 742)	(294)	(936)
	2 367	22 036	836	2 650

Produits Kruger inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

12 DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Dettes fournisseurs	141 350	147 271
Charges à payer	99 431	101 002
Passifs sur contrats	110 050	97 991
	350 831	346 264

13 DETTE À LONG TERME

	Taux d'intérêt moyen pondéré au		31 décembre 2025	31 décembre 2024
	31 décembre 2025	Échéance	\$	\$
Facilité de crédit de premier rang de Produits Kruger	— %	2026	(498)	(701)
Billets non garantis de premier rang échéant le 9 avril 2029	5,375 %	2029	133 651	133 239
Billets non garantis de premier rang échéant le 1 ^{er} novembre 2031	6,625 %	2031	132 347	131 945
Billets non garantis de premier rang échéant le 10 décembre 2032	6,250 %	2032	161 459	—
AgCredit – Facilité de crédit à terme A	4,82 %	2036	184 003	197 963
AgCredit – Facilité de crédit à terme B	5,04 %	2037	243 053	254 718
AgCredit – Facilité de crédit à terme D	6,07 %	2032	97 934	117 000
Facilité de crédit de premier rang de PKSB	— %	2028	—	158 747
Débeture de PKSB en faveur d'IQ	2,00 %	2034	63 754	61 615
Débeture de PKSI en faveur d'IQ	3,00 %	2028	45 960	61 029
Prêt d'IQ pour papier hygiénique	2,00 %	2032	39 438	38 652
Prêt d'IQ pour papier-mouchoir	2,00 %	2033	34 297	35 155
Deuxième facilité de crédit Nordea	3,74 %	2029	30 754	40 181
Prêt d'IQ pour Gatineau	6,50 %	2034	6 162	4 158
Emprunt auprès du gouvernement de l'Ontario	2,40 %	2026	483	955
			1 172 797	1 234 656
AgCredit – Facilité de crédit à terme A			12 989	4 820
AgCredit – Facilité de crédit à terme B			14 510	—
AgCredit – Facilité de crédit à terme D			31 274	17 045
Facilité de crédit de premier rang de PKSB			—	2 966
Débeture de PKSB en faveur d'IQ			2 465	—
Débeture de PKSI en faveur d'IQ			16 689	16 690
Prêt d'IQ pour papier hygiénique			6 836	1 139
Prêt d'IQ pour papier-mouchoir			5 548	2 777
Deuxième facilité de crédit Nordea			7 855	8 246
Emprunt auprès du gouvernement de l'Ontario			483	485
Moins la partie courante de la dette à long terme			98 649	54 168
Dettes à long terme			1 074 148	1 180 488

Les montants sont présentés déduction faite des frais de financement différés.

La juste valeur de la dette à long terme et les taux d'actualisation sont présentés à la rubrique « Juste valeur » de la note 22, « Instruments financiers ».

Produits Kruger inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

Certaines conventions d'emprunt de la société l'obligent à respecter chaque trimestre des clauses financières et restrictives. Au 31 décembre 2025, la société respectait toutes ses clauses financières et restrictives en vertu de ses conventions d'emprunt en cours. La société a donc classé ces conventions d'emprunt assujetties à des clauses restrictives et dont l'échéance dépasse 12 mois à compter de la date de clôture dans les passifs non courants aux états consolidés de la situation financière.

Convention de crédit de premier rang de Produits Kruger

Le 10 décembre 2025, la société a conclu une dixième convention de crédit modifiée et reformulée afin de porter de 230 M\$ à 250 M\$ la facilité de crédit de premier rang de Produits Kruger et de faire passer le montant de la clause accordéon de 75 M\$ CA à 100 M\$ CA.

Au 10 décembre 2025, dans le cadre du financement et du remboursement de la facilité de crédit de premier rang de PKSB, PKSB est devenue une filiale assujettie à des restrictions aux termes de la facilité de crédit de premier rang de Produits Kruger, de l'acte de fiducie régissant les billets et des actes de fiducie régissant les billets en circulation de Produits Kruger. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2026, PKSB a finalisé une restructuration d'entreprise (la « restructuration de PKSB ») aux termes de laquelle la société, qui était une société par actions, est devenue une société en commandite. Se reporter à la rubrique « Relations interentreprises » pour voir la structure d'entreprise la plus à jour.

Billets non garantis de premier rang

Le 10 décembre 2025, la société a émis des billets non garantis de premier rang à 6,250 % d'un montant en capital total de 165 M\$ échéant le 10 décembre 2032 (les « billets non garantis de premier rang échéant le 10 décembre 2032 » ou les « billets échéant en 2032 ») dans le cadre d'un placement privé. Les intérêts sur les billets sont payables semestriellement le 10 juin et le 10 décembre de chaque année.

Aux termes des billets échéant en 2032, les « filiales assujetties à des restrictions » désignent toute filiale de Produits Kruger qui n'est pas une filiale non assujettie à des restrictions au sens donné à ce terme par l'acte de fiducie régissant les billets échéant en 2032 (y compris K.T.G. US Holdco Inc., K.T.G. USA] Inc., PKSI, TAD2 GP ULC, TAD2 US LP, TAD1 Canco I Inc., TAD1 GP ULC, TAD1 US LP, TAD1 Canco II Inc., Community Benefit Partners LLC, y compris toute entité remplaçante de celle-ci, Traitement d'eau Kruger Sherbrooke inc., Westminster Paper Company Limited et les filiales non significatives, telles qu'elles sont définies par l'acte de fiducie régissant les billets échéant en 2032).

Les billets échéant en 2032 représentent des obligations non garanties de Produits Kruger. Les billets échéant en 2032 sont de rang supérieur, quant au droit de paiement, à toutes les dettes subordonnées actuelles et futures de Produits Kruger et sont de rang égal, quant au droit de paiement, à toutes les dettes de Produits Kruger qui ne sont pas subordonnées aux billets échéant en 2032 quant au droit de paiement, autres que les dettes qui sont de rang supérieur aux billets échéant en 2032 en vertu de la loi. Les billets échéant en 2032 seront dans les faits subordonnés à toutes les dettes garanties existantes et futures de Produits Kruger, jusqu'à concurrence des actifs garantissant ces dettes.

Les billets échéant en 2032 sont garantis inconditionnellement, conjointement et solidairement, par toutes les filiales assujetties à des restrictions actuelles et futures (les « garants »). Les garanties représentent des obligations non garanties de premier rang de chacun des garants; elles sont de rang supérieur, quant au droit de paiement, à toutes les dettes subordonnées actuelles et futures des garants.

Produits Kruger inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

L'acte de fiducie régissant les billets échéant en 2032 renferme des clauses restrictives de Produits Kruger, notamment des limites sur le versement de certains paiements soumis à des restrictions par Produits Kruger ou les filiales assujetties à des restrictions, des restrictions quant à la capacité de Produits Kruger et des filiales assujetties à des restrictions de contracter certaines dettes, des restrictions quant au droit de Produits Kruger et des filiales assujetties à des restrictions d'accorder certains privilèges, certaines restrictions quant aux transactions avec des sociétés liées, des limites sur l'exercice d'activités autres que celles que réalisaient Produits Kruger et les filiales assujetties à des restrictions à la date d'émission des billets échéant en 2032 et toute autre activité raisonnablement connexe, accessoire, complémentaire ou auxiliaire à ces activités, des limites sur la création de restrictions contractuelles visant la capacité de Produits Kruger ou des filiales assujetties à des restrictions de poser certains gestes, notamment le paiement de dividendes ou de distributions, des restrictions quant à la consolidation, au regroupement ou à la fusion avec d'autres entités, et des restrictions quant à la vente, au transfert, à la cession, à la location, à la transmission ou à toute autre aliénation de la totalité ou de la quasi-totalité des biens de Produits Kruger et des filiales assujetties à des restrictions, prises collectivement.

Le 10 décembre 2025, Produits Kruger a utilisé le produit net du financement pour rembourser la totalité des facilités de crédit de premier rang de PKSB alors en cours, soit 160,0 M\$ (la « dette éteinte »), et pour d'autres fins générales de la société. Le règlement a entraîné le remboursement de la totalité des facilités existantes.

L'extinction a été constatée comme une décomptabilisation du passif financier existant. La valeur comptable de la dette éteinte immédiatement avant le règlement s'élevait à 157,0 M\$. La société a remboursé 160,0 M\$ pour assurer l'extinction de la totalité du passif. Puisque le montant du règlement était supérieur à la valeur comptable, la société a comptabilisé une perte sur extinction de la dette de 3,0 M\$ au résultat net pour la période.

Convention d'AgCredit

PKSI a accepté de déposer un montant global égal à 75 % des flux de trésorerie excédentaires de l'emprunteur canadien (au sens de la quatrième modification) pour cet exercice dans un compte bancaire désigné (le « compte désigné de PKSI »). Ce montant sera utilisé uniquement dans le but de rembourser par anticipation la facilité de crédit à terme D, sous réserve de certaines conditions précisées dans la quatrième modification. Le 30 avril 2025, un montant de 39,8 M\$ (28,7 M\$ US) a été déposé dans le compte désigné de PKSI, dont une tranche de 15,1 M\$ (10,0 M\$ US) a été affectée au remboursement de la facilité de crédit à terme D. Le 26 septembre 2025, un montant de 34,5 M\$ (25 M\$ US) a été libéré du compte désigné de PKSI, et des capitaux ont été injectés dans KTG.

Débeture de PKSI en faveur d'IQ

Les emprunts aux termes de la débeture de PKSI en faveur d'IQ portent intérêt à un taux d'intérêt fixe incorporé dans le coût de l'actif de 3,0 % par année, calculé mensuellement.

La débeture de PKSI en faveur d'IQ est remboursable chaque mois à partir du moment où 36 mois se sont écoulés depuis la date d'émission, paiements que PKSI s'engage à enjoindre à Produits Kruger ou à Kruger inc. de faire, sans quoi IQ aura un droit de conversion à des conditions de conversion qui procureraient à IQ une participation de 50 % dans PKSI dans l'hypothèse où toute la débeture était ainsi convertie.

Aux termes d'une convention de remboursement datée du 19 novembre 2018 entre Kruger inc., Produits Kruger, PKSI et IQ (mise à jour ou modifiée de temps à autre, la « convention de remboursement de PKSI »), Produits Kruger a un droit prioritaire, qu'elle peut exercer à sa discrétion, de verser tout remboursement mensuel nécessaire à IQ. La partie qui verse un paiement de remboursement recevra des actions ordinaires de PKSI en contrepartie de ce paiement.

Produits Kruger inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

Aux termes de la convention de remboursement de PKSI, la société a versé des remboursements d'une valeur de 18,4 M\$ en contrepartie d'actions ordinaires à droit de vote de PKSI, pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Au 31 décembre 2025, Kruger inc. détenait une participation directe ne donnant pas le contrôle de 12,0 % dans PKSI (13,2 % au 31 décembre 2024). Par conséquent, une participation ne donnant pas le contrôle de 39,3 M\$ a été comptabilisée aux états consolidés de la situation financière (30,0 M\$ au 31 décembre 2024).

Débeture de PKSB en faveur d'IQ

Les emprunts aux termes de la débeture de PKSB en faveur d'IQ portent intérêt à un taux d'intérêt fixe incorporé dans le coût de l'actif de 2,0 % par année, calculé mensuellement.

La débeture de PKSB en faveur d'IQ est remboursable chaque mois (proportionnellement au nombre de mois restant avant l'échéance), à partir du moment où 24 mois se sont écoulés depuis le 1^{er} septembre 2024, paiements que PKSB s'engage à enjoindre à Produits Kruger de faire. Aux termes d'une convention de remboursement conclue par Produits Kruger, PKSB et IQ le 21 mai 2021 (mise à jour en date du 1^{er} janvier 2023), Produits Kruger a accepté de verser les remboursements mensuels requis à IQ. La débeture de PSKB en faveur d'IQ vient à échéance 10 ans après le 1^{er} septembre 2024.

Dans le cas où Produits Kruger était en situation de défaut aux termes de la convention de contribution de Produits Kruger, le taux d'intérêt passerait de 2,0 % par année à 6,0 % par année à partir de la date du défaut en question, et ce, jusqu'à ce que la situation soit corrigée à la satisfaction d'IQ. Si la situation de défaut n'est pas corrigée dans un délai de douze mois, le taux de 6,0 % deviendra permanent.

14 CHARGES D'INTÉRÊTS ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES

Les charges d'intérêts et autres charges financières présentées aux états consolidés du résultat net étaient composées de ce qui suit :

	2025	2024
	\$	\$
Charge d'intérêts sur la dette à long terme	71 428	57 594
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	11 324	8 244
Créances visées par une entente d'affacturage	2 337	4 018
Intérêts courus sur la dette à long terme envers une partie liée	1 939	2 145
Accroissement des intérêts sur les provisions	553	413
Prestations de retraite et avantages postérieurs au départ à la retraite, montant net	(737)	73
	86 844	72 487

15 OBLIGATIONS LOCATIVES

Les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers qui ne sont pas versés à la date de début du contrat, actualisée au moyen du taux d'emprunt marginal de la société. Le taux moyen pondéré appliqué a été de 6,03 % au 31 décembre 2025 (6,21 % au 31 décembre 2024). Les options de renouvellement ont été prises en compte dans l'évaluation des obligations locatives lorsqu'il est raisonnablement certain que la société exercera l'option de renouvellement. Les contrats de location de la société ont trait à des droits d'utilisation de terrains, de bâtiments, d'équipement et de véhicules motorisés.

Produits Kruger inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

Les charges liées aux paiements variables non pris en compte dans l'évaluation des obligations locatives, les charges liées aux contrats de location visant des biens de faible valeur et les charges liées aux contrats de location à court terme se sont établies comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Charges liées aux paiements locatifs variables qui ne sont pas inclus dans l'évaluation des obligations locatives ^{a), b)}	6 894	7 378
Charges liées aux contrats de location visant des biens de faible valeur ^{b)}	291	200
Charges liées aux contrats de location à court terme ^{c)}	3 017	29
	10 202	7 607

- a) Comprend les paiements de loyers variables au titre des coûts d'exploitation, des impôts fonciers et des frais d'assurance.
- b) Prises en compte dans le coût des produits vendus et les frais de vente, frais généraux et frais d'administration figurant aux états consolidés du résultat global.
- c) Prises en compte dans le coût des produits vendus figurant aux états consolidés du résultat global.

16 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt consolidée de 19,6 M\$ de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (charge d'impôt de 19,4 M\$ en 2024) se rattache à ses filiales KPI, KP USA, KTG, PKSB et PKSI.

Le tableau suivant présente en détail la provision pour impôt sur le résultat et le rapprochement des taux d'imposition fédéral et provincial canadiens combinés prévus par la loi et du taux d'imposition effectif :

	2025		2024	
	\$	%	\$	%
Taux d'imposition fédéral et provincial combinés, déduction faite du crédit pour fabrication et transformation	27 169	26,0	11 806	26,0
Écart des taux d'imposition prévus par la loi pour les établissements à l'étranger	2 277	2,2	534	1,2
Crédits d'impôt à l'investissement accordés par des États américains	6 544	6,3	(1 611)	(3,5)
Incentifs provinciaux pour les dépenses d'investissement au Canada	(13 689)	(13,1)	—	—
Changement touchant les taux d'imposition des États américains	3 249	3,1	(1 316)	(2,9)
Retenues d'impôt	413	0,4	340	0,7
Reports en avant de pertes en capital nettes non comptabilisés	(1 554)	(1,5)	4 716	10,4
Écarts permanents et autres	(4 772)	(4,6)	4 944	10,9
	19 637	18,8	19 413	42,8

Produits Kruger inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

Le tableau suivant présente une ventilation de l'actif d'impôt différé :

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Immobilisations corporelles	(40 842)	(58 737)
Pertes d'exploitation nettes	86 470	97 267
Dette à long terme et frais de financement différés	6 600	6 818
Stocks et charges à payer	482	706
Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives	17	(10)
Crédits d'impôt accordés par des États américains	306	7 101
Crédits d'impôt à l'investissement	10 758	—
Autres	880	887
	64 671	54 032

Le tableau suivant présente une ventilation du passif d'impôt différé :

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Immobilisations corporelles	(158 191)	(139 502)
Pertes d'exploitation nettes et compte de RS et DE	91 295	88 363
Dette à long terme et frais de financement différés	1 213	948
Stocks et charges à payer	2 771	2 050
Régimes de retraite	(6 511)	(7 196)
Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives	8 116	5 389
Crédits d'impôt à l'investissement	14 889	6 678
Autres	(722)	(262)
	(47 140)	(43 532)

La position nette d'actif d'impôt différé et de passif d'impôt différé pour 2024 est présentée à l'état de la situation financière à titre d'actif d'impôt différé de 10,5 M\$.

L'analyse de l'actif (du passif) d'impôt différé est présentée ci-après :

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Actif d'impôt différé devant être recouvré dans les 12 mois	5 011	2 757
Actif d'impôt différé devant être recouvré dans plus de 12 mois	12 520	7 743
	17 531	10 500

En plus de ce qui précède, la société possède des actifs d'impôt différé de 24,1 M\$ liés à des pertes d'exploitation nettes reportées en avant, des crédits d'impôt de 22,7 M\$ accordés par des États américains et des reports en avant de pertes en capital nettes de 3,2 M\$ qui n'ont pas été comptabilisés dans les états financiers consolidés.

Produits Kruger inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

L'évolution de l'actif d'impôt différé se présente comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Solde d'ouverture	54 032	43 544
Montant imputé au résultat net	(1 496)	6 162
Crédits d'impôt à l'investissement	14 637	—
Autres	(2 502)	4 326
Solde de clôture	64 671	54 032

L'évolution du passif d'impôt différé se présente comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Solde d'ouverture	(43 532)	(19 805)
Impôt exigible	(13 430)	(22 841)
Montant imputé aux autres éléments du résultat global		
- Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	(294)	(932)
- Réévaluation des prestations de retraite	(831)	(7 742)
Crédits d'impôt à l'investissement	10 947	7 788
Solde de clôture	(47 140)	(43 532)

La société disposait des pertes d'exploitation nettes suivantes pouvant être reportées en avant :

31 décembre 2025						
	Palier fédéral américain	Date d'échéance	État américain	Date d'échéance	Canada	Date d'échéance
	\$		\$		\$	
2009-2025	403 221	2029-indéterminée	311 109	2026-2045	276 632	2039-2042

31 décembre 2024						
	Palier fédéral américain	Date d'échéance	État américain	Date d'échéance	Canada	Date d'échéance
	\$		\$		\$	
2004-2024	405 018	2033- indéterminée	323 316	2026-2044	317 702	2036-2044

Au 31 décembre 2025, la société disposait des pertes d'exploitation nettes supplémentaires suivantes au Québec et pouvant être reportées en avant :

31 décembre 2025		
	Québec, Canada	Date d'échéance
	\$	
2021 – 2022	141 377	2041–2042

Au 31 décembre 2025, le solde du compte de dépenses de RS et DE déductibles d'impôt à reporter sur des exercices futurs de la société s'élevait à 43,7 M\$, et la société disposait d'un crédit d'impôt à l'investissement reporté de 10,7 M\$ (échéant en 2044).

Au 31 décembre 2025, la société disposait d'un crédit d'impôt à l'investissement et à l'innovation reporté de 22,6 M\$ (échéant en 2044).

Produits Kruger inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

La société disposait des crédits d'impôt d'États américains suivants pouvant être reportés en avant :

	État américain	31 décembre 2025 Date d'échéance
	\$	
2013-2024	22 992	2038-2049

	État américain	31 décembre 2024 Date d'échéance
	\$	
2013-2023	23 731	2038-2048

Ces crédits peuvent être utilisés pour réduire les taxes d'accise et de franchise futures du Tennessee qui seraient autrement payables par sa filiale, KTG.

17 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La société effectue la vente et l'achat de biens et de services avec Kruger inc. et ses filiales (« parties liées ») dans le cours normal de ses activités. Ces transactions ne portent pas intérêt et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant convenu par les parties liées.

Produits Kruger et Kruger inc. sont parties à une troisième convention de services de gestion modifiée et reformulée datée du 15 novembre 2019 qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020 (la « convention de services de gestion ») aux termes de laquelle Kruger inc. fournit des services de gestion et de soutien à Produits Kruger en échange d'honoraires de gestion, notamment le soutien à la gestion d'entreprise et les services de soutien administratif; le soutien comptable et fiscal; le financement d'entreprise et le soutien de la trésorerie; le soutien à la gestion des avantages sociaux et des ressources humaines; l'assurance d'entreprise; les services d'approvisionnement d'entreprise complémentaires à l'approvisionnement de Produits Kruger; les services de développement et de gestion de projet; le soutien à l'expansion de l'entreprise; le soutien environnemental et les services de soutien en ingénierie.

Kruger inc. fournissait également certains services de gestion et de soutien relativement au projet d'expansion à Sherbrooke, y compris des services de gestion de projet et des services de soutien en ce qui a trait à la conception technique, à la construction, à la comptabilité et au financement d'entreprise.

Les transactions entre parties liées incluses dans les états consolidés du résultat net et du résultat global se sont établies comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Ventes de biens à Kruger inc.	82	241
Ventes de biens à des filiales de Kruger inc.	1 679	4 232
Achats de biens de Kruger inc.	639	382
Achats de biens et de services des filiales de Kruger inc.	85 525	62 801
Frais de gestion versés à Kruger inc.	10 746	10 608

Produits Kruger inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

Les soldes des créances sur parties liées et à recevoir de celles-ci inclus dans nos états consolidés de la situation financière se sont établis comme suit :

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Créances sur Kruger inc.	12	28
Créances sur les filiales de Kruger inc.	67	52
Total des créances sur parties liées	79	80
Dettes envers Kruger inc.	8 105	13 838
Dettes envers les filiales de Kruger inc.	5 336	3 991
Total des dettes envers les parties liées	13 441	17 829

Dette à long terme envers KB S.E.C.

Dans le cadre de l'engagement de financement par IQ pour le projet d'expansion à Sherbrooke (note 13), la société a conclu une convention de contribution avec Kruger Brompton S.E.C. (« KB S.E.C. »), une filiale de Kruger inc., en date du 21 mai 2021, modifiée avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023 pour tenir compte de la restructuration (la « convention de contribution de Produits Kruger ») aux termes de laquelle la société devra verser à KB S.E.C. un total de 58 M\$ sur une période de 10 ans (la « contribution »). La contribution est payable par la société en dix versements annuels égaux et consécutifs de 5,8 M\$ chacun, le premier versement ayant été payé par la société le 21 mai 2023 et les versements suivants, le 21 mai de chaque année par la suite, jusqu'au 21 mai 2032. Sans égard à ce qui précède, le premier versement au titre de la contribution a été réduit de 0,1 M\$, soit le prix d'achat payable par PKSB à KB S.E.C. dans le cadre de la vente d'un bien immeuble selon l'acte de vente daté du 21 mai 2021.

Au 31 décembre 2025, des obligations de 5,8 M\$ et de 28,1 M\$ ont été inscrites respectivement à titre de partie courante et de partie non courante sur la dette à long terme envers une partie liée dans les états consolidés de la situation financière (5,8 M\$ et 31,9 M\$ respectivement au 31 décembre 2024). Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la société a effectué son paiement annuel de 5,8 M\$ à Kruger Brompton S.E.C., filiale de Kruger inc. Pendant cette même période, l'augmentation de l'obligation en raison de l'écoulement du temps de 1,9 M\$ (2,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024) a été comptabilisée à titre de charge d'intérêts et autres charges financières aux états consolidés du résultat net.

La société a déclaré des dividendes à verser aux parties liées comme suit :

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Dividendes à verser à Kruger inc.	13 049	12 509
Dividendes à verser à PKGP	1	1
Dividendes à verser à PTKP	1 803	1 798
Total des dividendes à verser	14 853	14 308

Produits Kruger inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

Les dividendes versés, la tranche des dividendes réinvestis par les actionnaires, le nombre d'actions ordinaires supplémentaires émises ainsi que le prix de l'action et le produit brut se ventilent comme suit :

Date de versement du dividende	Dividendes \$	RRD %	Prix de l'action \$	2025	
				Nombre d'actions ordinaires émises Nombre	Produit brut \$
15 janvier 2025					
Kruger inc.	12 510	50 %	8,06	776 041	6 255
PTKP	1 798	3 %	8,06	6 656	54
15 avril 2025					
Kruger inc.	12 649	50 %	7,86	804 673	6 325
PTKP	1 799	3 %	7,86	6 713	54
15 juillet 2025					
Kruger inc.	12 794	50 %	8,87	721 212	6 397
PTKP	1 802	4 %	8,87	7 243	62
15 octobre 2025					
Kruger inc.	12 926	50 %	9,27	697 094	6 462
PTKP	1 801	4 %	9,27	7 207	67
	58 079			3 026 839	25 676

Date de versement du dividende	Dividendes \$	RRD %	Prix de l'action \$	2024	
				Nombre d'actions ordinaires émises Nombre	Produit brut \$
15 janvier 2024					
Kruger inc.	11 881	100 %	8,99	1 321 575	11 881
PTKP	1 794	2 %	8,99	4 615	41
15 avril 2024					
Kruger inc.	12 119	50 %	8,52	711 199	6 060
PTKP	1 795	3 %	8,52	5 880	50
15 juillet 2024					
Kruger inc.	12 248	50 %	8,52	718 712	6 123
PTKP	1 795	3 %	8,52	6 093	52
15 octobre 2024					
Kruger inc.	12 378	50 %	8,34	741 980	6 187
PTKP	1 796	3 %	8,34	7 237	62
	55 806			3 517 291	30 456

Après le 31 décembre 2025, soit le 15 janvier 2026, la société a versé à ses actionnaires un dividende de 14,9 M\$. En vertu du RRD de Produits Kruger, un total de 26,8 % a été réinvesti par les actionnaires, ce qui a donné lieu à l'émission, par la société, de 390 407 actions ordinaires au prix de 10,21 \$ par action.

Après le 31 décembre 2025, la société a déclaré un dividende de 14,9 M\$, devant être versé le 15 avril 2026.

Produits Kruger inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

18 ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Au 31 décembre 2025, la société avait des engagements en vertu de contrats de service totalisant 17,7 M\$ pour 2026, 15,0 M\$ pour 2027 et 43,4 M\$ pour 2028 et les années suivantes. Les contrats de service comprennent ceux liés aux services liés à la boue, à la logistique, au traitement de l'eau et à la gestion des boues.

De temps à autre, dans le cours normal des activités, la société fait l'objet de divers litiges. La société n'a pas de raison de croire que l'issue de ces litiges puisse avoir une incidence défavorable importante sur sa situation financière, son résultat d'exploitation ou sa capacité de poursuivre ses activités commerciales.

Au 31 décembre 2025, la société disposait de lettres de crédit irrévocables en cours totalisant 16,1 M\$ (17,3 M\$ au 31 décembre 2024), y compris les lettres de crédit concernant les régimes de retraite dont il est question à la note 11.

19 CHARGES PAR NATURE

Les éléments suivants sont classés dans les états consolidés du résultat net :

	2025	2024
	\$	\$
Coûts des matières et coûts de production	963 331	952 500
Coûts de la main-d'œuvre et avantages du personnel connexes	353 052	327 866
Coût de l'énergie	89 503	69 793
Dotation aux amortissements	141 408	114 115
Transport et entreposage	281 361	260 442
Frais de marketing, de vente et d'administration	197 989	175 238
	2 026 644	1 899 954

	2025	2024
	\$	\$
Coût des produits vendus	1 825 077	1 721 704
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	201 567	178 250
	2 026 644	1 899 954

20 INFORMATION SECTORIELLE

Secteurs à présenter

Pour établir les secteurs opérationnels, la direction s'est fondée sur les rapports revus par le chef de la direction qui est considéré comme le principal décideur opérationnel. La société exerce ses activités dans deux secteurs : Produits de consommation et Produits hors foyer (« PHF »).

Produits de consommation

Ce secteur comprend les activités exercées dans les installations de fabrication au Canada (à New Westminster, en Colombie-Britannique; à Crabtree, à Sherbrooke et à Gatineau, au Québec) et aux États-Unis (à Memphis, au Tennessee). Le secteur Produits de consommation comprend les ventes de produits de papier de marques telles que Cashmere^{MD}, Purex^{MD}, Sponge Towels^{MD}, Scotties^{MD}, White Swan^{MD}, Bonterra^{MC} et White Cloud^{MD} ainsi que des produits de papier de marques de distributeurs.

Produits Kruger inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

PHF

Ce secteur comprend les activités exercées dans les installations de fabrication de la société au Canada. Le secteur PHF vend, principalement par l'intermédiaire de distributeurs, des produits de papier à des entreprises qui exercent des activités dans des secteurs tels la gestion immobilière, les soins de santé, la restauration, la fabrication et l'hébergement, ainsi qu'à des installations publiques.

Le résultat d'exploitation sectoriel correspond au résultat de chaque secteur avant i) les charges d'intérêts et autres charges financières, ii) l'impôt sur le résultat, iii) la dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles, iv) la dotation à l'amortissement des immobilisations incorporelles, v) la perte sur la vente des actifs non financiers, vi) la perte (le profit) sur la cession d'immobilisations corporelles, vii) la perte (le profit) de change, viii) les charges liées aux activités de restructuration et ix) la variation du coût amorti du passif lié aux parts de société en commandite. Les états financiers consolidés font mention du « BAIIA ajusté », une mesure qui n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS de comptabilité et, par conséquent, peut ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Le « BAIIA ajusté du secteur Produits de consommation » et le « BAIIA ajusté du secteur PHF » signifient dans chaque cas le résultat d'exploitation sectoriel des secteurs à présenter de la société.

Siège social et autres

Les charges du siège social et autres charges comprennent certains frais généraux de gestion qui ne sont pas directement attribuables aux secteurs d'activité.

Les actifs, les installations et les salariés de la société se trouvent principalement au Canada et aux États-Unis. Les mêmes actifs à long terme de la société sont employés dans les secteurs Produits de consommation et PHF. Par conséquent, les actifs ne peuvent être attribués à ces secteurs.

Produits Kruger inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

	2025	2024
	\$	\$
Produits des activités ordinaires sectoriels		
Produits de consommation	1 855 011	1 708 119
PHF	348 380	341 819
Produits des activités ordinaires provenant des clients externes	2 203 391	2 049 938
Autres éléments sectoriels^{a)}		
Produits de consommation	1 553 401	1 458 774
PHF	316 531	313 259
Siège social et autres	15 230	13 122
Total des autres éléments sectoriels	1 885 162	1 785 155
BAlIA ajusté		
Produits de consommation	301 610	249 345
PHF	31 849	28 560
Siège social et autres	(15 230)	(13 122)
Total du BAlIA ajusté	318 229	264 783
Rapprochement du résultat net		
Dotation aux amortissements	141 408	114 115
Charges d'intérêts et autres charges financières	86 844	72 487
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	74	639
Perte sur la vente d'actifs non financiers	—	45
Variation du coût amorti du passif lié aux parts de société en commandite	—	(882)
Coûts de restructuration, montant net	3 782	219
Perte (profit) de change	(18 375)	32 752
Résultat avant impôt	104 496	45 408
Charge d'impôt	19 637	19 413
Résultat net, y compris la participation ne donnant pas le contrôle	84 859	25 995

- a) Les autres éléments sectoriels liés aux produits de consommation, aux PHF, et au siège social et autres comprennent essentiellement les coûts des matériaux (y compris la pâte et l'emballage), les coûts de fabrication (y compris les salaires et les avantages des salariés horaires et des salariés, ainsi que les frais généraux liés aux usines, comme les charges d'impôt et les services publics), les frais de transport et de douane, les coûts liés à la publicité et à la promotion, ainsi que les frais d'administration et frais de vente (y compris principalement les salaires et les avantages des salariés et les coûts des services achetés).

Produits Kruger inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

Secteurs géographiques

La société fabrique, distribue et vend un large éventail de produits de papier jetables et des produits connexes principalement au Canada et aux États-Unis. Au 31 décembre 2025, la société comptait trois clients importants dans le secteur Produits de consommation représentant 48,4 % (44,9 % en 2024) du total des produits des activités ordinaires. Son principal client représentait 23,3 % (20,2 % en 2024) du total des produits des activités ordinaires, les clients arrivant en deuxième et en troisième place représentant respectivement 14,1 % et 11,0 % (13,0 % et 11,7 % en 2024).

La société génère des produits des activités ordinaires au Canada et aux États-Unis. Les produits des activités ordinaires et les actifs sont attribués en fonction de l'emplacement respectif du client et des actifs à long terme.

	31 décembre 2025		
	Canada	États-Unis	Total
	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires	1 195 585	1 007 806	2 203 391
Immobilisations corporelles	1 143 731	286 475	1 430 206
Goodwill	152 021	—	152 021
Immobilisations incorporelles	40 362	—	40 362

	31 décembre 2024		
	Canada	États-Unis	Total
	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires	1 118 754	931 184	2 049 938
Immobilisations corporelles	1 184 731	324 861	1 509 592
Goodwill	152 021	—	152 021
Immobilisations incorporelles	42 572	—	42 572

21 RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

	2025	2024
	\$	\$
La rémunération des principaux dirigeants comprend ce qui suit :		
Salaires et autres avantages du personnel	15 779	13 566
Avantages postérieurs au départ à la retraite	1 208	1 232
	16 987	14 798

Les principaux dirigeants comprennent les membres de la haute direction de la société.

22 INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement des instruments financiers

Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, la valeur comptable des actifs et des passifs financiers correspondait au coût amorti.

Juste valeur

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie soumise à restrictions, les créances clients et autres créances, les créances sur parties liées, les dettes fournisseurs, les charges à payer, les dettes envers des parties liées et les dividendes à verser sont des instruments financiers à court terme dont la juste valeur avoisine leur valeur comptable, compte tenu de l'échéance à court terme de ces instruments.

Produits Kruger inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

Le montant des dettes à long terme envers des parties liées est évalué à la valeur actualisée des paiements futurs requis pour régler l'obligation, actualisée au moyen du taux d'emprunt marginal de la société. L'augmentation du montant des dettes à long terme envers des parties liées en raison du passage du temps est comptabilisée dans les charges d'intérêts et autres charges financières, dans les états consolidés du résultat net et du résultat global. La méthode d'évaluation utilisée relève du niveau 2.

Les taux d'intérêt sur la facilité de crédit de premier rang de Produits Kruger, les billets de premier rang non garantis échéant le 9 avril 2029, les billets de premier rang non garantis échéant le 1^{er} novembre 2031, les billets de premier rang non garantis échéant le 10 décembre 2032, les facilités d'AgCredit, la deuxième facilité de crédit Nordea et le prêt d'IQ pour Gatineau sont fixes pour toute la durée des facilités. La juste valeur de la débenture de PKSI en faveur d'IQ et de l'emprunt auprès du gouvernement de l'Ontario est inscrite selon les flux de trésorerie actualisés au moyen des taux du marché, déduction faite de la subvention gouvernementale comptabilisée au taux d'intérêt inférieur au marché. La juste valeur de la débenture de PKSB en faveur d'IQ, du prêt d'IQ pour papier hygiénique et du prêt d'IQ pour papier-mouchoir est inscrite selon les flux de trésorerie actualisés au moyen des taux d'intérêt du marché. La méthode d'évaluation utilisée relève du niveau 2.

Les justes valeurs de la dette à long terme et les taux d'actualisation sont les suivants :

	Taux d'actualisation	31 décembre 2025	31 décembre 2024
		\$	\$
Billets non garantis de premier rang échéant le 9 avril 2029	— %	135 000	135 000
Billets non garantis de premier rang échéant le 1 ^{er} novembre 2031	— %	135 000	135 000
Billets non garantis de premier rang échéant le 10 décembre 2032	— %	165 000	—
AgCredit – Facilité de crédit à terme A	— %	184 259	198 261
AgCredit – Facilité de crédit à terme B	— %	245 842	257 932
AgCredit – Facilité de crédit à terme D	— %	98 527	117 777
Facilité de crédit de premier rang de PKSB	— %	—	159 548
Débenture de PKSB en faveur d'IQ	6,7 %	78 048	78 526
Débenture de PKSI en faveur d'IQ	6,1 %	46 028	61 150
Prêt d'IQ pour papier hygiénique	7,3 %	46 715	47 854
Prêt d'IQ pour papier-mouchoir	7,6 %	41 613	44 288
Deuxième facilité de crédit Nordea	— %	31 419	41 231
Prêt d'IQ pour Gatineau	— %	6 326	4 344
Emprunt auprès du gouvernement de l'Ontario	4,4 %	483	955
		1 214 260	1 281 866

Les montants excluent les frais de financement différés.

La société est partie à une entente d'affacturage aux termes de laquelle elle vend à La Banque de Nouvelle-Écosse, sans droit de recours, des créances clients admissibles que doivent payer certains clients importants, jusqu'à un maximum de 50 M\$ au titre de la facilité. L'entente d'affacturage porte intérêt au taux variable basé sur le taux CORRA, majoré de la marge applicable. Le 16 juillet 2025, la société a modifié et mis à jour sa convention d'achat de créances datée du 15 décembre 2022. Selon les modalités révisées, la marge applicable a été temporairement réduite d'environ 90 points de base. De plus, les recouvrements de créances sont maintenant remis à la Banque Scotia à la date d'échéance de la créance, plutôt qu'à la première date de règlement survenant après le recouvrement.

Produits Kruger inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

Objectifs et politiques relatifs à la gestion des risques financiers

En raison de ses activités, la société est exposée à divers risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de change, le risque de liquidité et le risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité que survienne une perte imprévue si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Les instruments financiers de la société qui étaient exposés au risque de crédit comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie soumise à restrictions, les créances clients et autres créances et les créances sur parties liées. La société place sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et sa trésorerie soumise à restrictions auprès d'institutions financières très solvables.

La société vend ses produits à une variété de clients selon certaines modalités de crédit, ce qui l'expose au risque de crédit. Les créances clients ordinaires sont recouvrables dans les 30 jours suivant la date de facturation, et les montants non recouverts plus de 90 jours à compter de la date de facturation sont considérés comme des montants en souffrance. La société évalue régulièrement la solidité financière de ses clients et réduit son exposition aux risques en diminuant la limite de crédit des comptes à risque élevé. Les clients de la société sont des sociétés bien établies, ce qui fait que la société a subi peu de pertes financières liées au risque de crédit. Elle juge donc que son exposition au risque de crédit est limitée.

La société est partie à une entente d'affacturage aux termes de laquelle elle vend à La Banque de Nouvelle-Écosse, sans droit de recours, des créances clients admissibles que doivent payer certains clients importants, jusqu'à un maximum de 50 M\$ au titre de la facilité. L'entente d'affacturage porte intérêt au taux variable basé sur le taux CORRA, majoré de la marge applicable. Les parties peuvent résilier la convention à tout moment, sous réserve d'un préavis. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, les créances clients visées par l'entente d'affacturage vendues à La Banque de Nouvelle-Écosse s'établissaient à 710,9 M\$ (756,8 M\$ en 2024). La société a vendu 95 % de ces créances clients, après déduction d'un facteur de dilution, pour un montant de 708,6 M\$ (753,0 M\$ en 2024). Au 31 décembre 2025, les créances clients vendues s'élevaient à 45,0 M\$ (43,9 M\$ au 31 décembre 2024).

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Créances clients	133 064	123 273
Moins la provision pour pertes de crédit attendues	(1 341)	(700)
Créances clients, montant net	131 723	122 573
Créances clients, montant net		
De 0 à 60 jours	132 858	122 914
De 61 à 90 jours	36	252
Plus de 90 jours	170	107
Moins la provision pour pertes de crédit attendues	(1 341)	(700)
	131 723	122 573

Risque de change

Le risque de change s'entend de la possibilité que le résultat de la société fluctue en raison des variations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain. La société vend certains de ses produits en dollars américains aux prix en vigueur dans cette devise. Son exposition au risque de change est plus que compensée par les dépenses effectuées en dollars américains et par les coûts et la dette libellés en dollars américains.

Produits Kruger inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

Au 31 décembre 2025, le passif net libellé en dollars américains de la société s'élevait à 304,9 M\$ (371,7 M\$ au 31 décembre 2024). Une augmentation (diminution) de 5 % du dollar canadien par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant constantes, aurait hypothétiquement entraîné une augmentation (diminution) de 15,2 M\$ du résultat avant impôt pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (18,6 M\$ pour 2024).

Risque de liquidité

L'objectif de la gestion du risque de liquidité est de disposer de suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et de veiller à ce que la société dispose de facilités de crédit autorisées suffisantes pour maintenir le niveau de liquidités approprié et respecter ses obligations à mesure qu'elles viennent à échéance.

Au 31 décembre 2025, la société disposait de facilités de crédit inutilisées de 260,1 M\$ (241,7 M\$ au 31 décembre 2024). La société établit des projections pour s'assurer de disposer des fonds suffisants pour satisfaire à ses obligations. La société veille au respect des clauses restrictives de ses facilités de crédit dans le cours normal de ses activités. Au 31 décembre 2025, la société respectait toutes ses clauses restrictives financières aux termes de l'ensemble de ses facilités de crédit en cours. Elle veille à ce que ses facilités de crédit n'arrivent pas à échéance avant au moins deux ans afin de diminuer les risques de refinancement.

La société est assujettie à des clauses restrictives sur certaines facilités de crédit. Le respect de ces clauses restrictives est un aspect déterminant de la gestion du risque de liquidité et dépend de la réalisation continue des plans financiers de la société. En cas de violation d'une clause, les prêteurs pourraient exiger le remboursement accéléré des soldes existants. La direction veille au respect des clauses restrictives financières de manière à assurer que les mesures appropriées sont mises en place en temps opportun afin de gérer ce risque, y compris l'incidence possible des tarifs douaniers imposés.

La capacité de la société à s'acquitter de ses obligations repose sur le recouvrement rapide de ses créances clients et sur l'accès à un volume suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie au-delà des besoins prévus. La totalité des dettes fournisseurs et autres dettes de la société, qui s'établissaient à 350,8 M\$ (346,3 M\$ au 31 décembre 2024), sont exigibles dans les 12 mois suivant la date de clôture.

Les obligations contractuelles de la société à l'égard de ses instruments financiers échéant au cours des cinq prochains exercices et par la suite se présentent comme suit :

	31 décembre 2025		
	2026	2027 – 2030	Par la suite
	\$	\$	\$
Dettes à long terme, remboursements du capital	98 649	469 213	650 067
Intérêts payés sur la dette à long terme ^{a)}	58 094	189 532	74 653
Obligations locatives ^{b)}	43 576	135 394	42 852
Dettes fournisseurs et autres dettes	350 831	—	—
Dettes envers des parties liées	13 441	—	—
Dettes à long terme envers une partie liée	5 800	23 200	11 600
Dividendes à payer	14 853	—	—

Produits Kruger inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

	2025	2026-2029	31 décembre 2024
	\$	\$	Par la suite \$
Dettes à long terme, remboursements du capital	54 168	569 554	659 353
Intérêts payés sur la dette à long terme ^{a)}	61 146	203 434	88 780
Obligations locatives ^{b)}	40 156	146 948	66 612
Dettes fournisseurs et autres dettes	346 264	—	—
Dettes envers des parties liées	17 829	—	—
Dette à long terme envers une partie liée	5 800	23 200	17 400
Dividendes à payer	14 308	—	—

- a) Estimation des intérêts fondée sur les taux d'intérêt actuels.
- b) Flux de trésorerie non actualisés contractuels.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt de la société découle de sa dette à taux variable relative à la facilité de crédit de premier rang de Produits Kruger, à certaines facilités de crédit disponibles au titre de la facilité du projet de machine TAD à Sherbrooke et à la facilité de crédit de premier rang de PKSB qui portent intérêt à des taux d'intérêt variables majorés d'une marge applicable déterminée selon des ratios financiers spécifiques conformément à ses conventions de crédit. Au 31 décembre 2025, la société n'avait aucune dette à taux variable, exclusion faite des frais de financement différés (161,1 M\$ au 31 décembre 2024).

Risque marchandises

Le risque marchandises est le risque que les flux de trésorerie futurs liés à l'achat des matières premières fluctuent en raison des variations du prix des marchandises, sur lequel le risque de change et les autres risques commerciaux peuvent influencer. Produits Kruger est exposée aux variations du prix des marchandises puisque le prix de la fibre, principale matière première de Produits Kruger, varie selon les conditions du marché, ce qui peut entraîner une volatilité périodique du résultat net à court terme. En général, il est possible d'atténuer l'exposition au risque marchandises à moyen terme en transférant au client l'augmentation du coût des approvisionnements par des hausses de prix, en fonction de l'offre et de la demande. Il se pourrait cependant que la situation concurrentielle sur le marché nuise au transfert du montant total des augmentations du coût de la pâte et aux autres marchandises. Rien ne garantit qu'il sera possible de continuer de transférer les augmentations de coûts à l'avenir.

23 GESTION DU CAPITAL

La politique de la société vise le maintien d'un capital suffisant pour conserver une situation financière saine et pour satisfaire à des tests financiers relatifs aux facilités de crédit.

Le capital est composé de la dette nette (soit la dette à long terme moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, et la trésorerie soumise à restrictions) et des capitaux propres. La société veille au respect des clauses restrictives régissant la dette auxquelles elle est soumise en vertu de règles externes et qui ont été établies conformément aux exigences de ses facilités de crédit. Ces exigences comprennent l'observation de restrictions à l'égard du ratio trimestriel de la dette nette à long terme garantie de premier rang sur le BAIIA, du ratio de couverture des intérêts (au sens de la convention de crédit de premier rang de Produits Kruger), du ratio de levier financier combiné trimestriel et du ratio de couverture des frais fixes combiné (au sens de la convention d'AgCredit).

Produits Kruger inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

24 FRAIS DE DÉMANTÈLEMENT ET DE REMISE EN ÉTAT DES LIEUX

La société est assujettie aux nombreuses réglementations de divers organismes fédéraux, provinciaux et étatiques relativement au contrôle environnemental. Ces lois et règlements imposent des limites de déversement de matières dans l'environnement et exigent de la société qu'elle exerce ses activités en respectant les conditions des permis et d'autres autorisations gouvernementales. Les dépenses au titre des obligations futures de démantèlement et de remise en état des lieux varieront selon la publication de nouvelles règles et les progrès technologiques.

25 ÉLÉMENTS DU FONDS DE ROULEMENT HORS TRÉSORERIE

La variation des éléments du fonds de roulement hors trésorerie aux tableaux consolidés des flux de trésorerie est constituée de ce qui suit :

	2025	2024
	\$	\$
Augmentation des créances clients et autres créances	(7 577)	(5 471)
Diminution (augmentation) des créances sur parties liées	(59)	666
Augmentation des stocks	(2 316)	(29 839)
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	920	(1 588)
Augmentation de l'impôt sur le résultat	(885)	(5 465)
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs et autres dettes	20 563	(23 586)
Augmentation (diminution) des dettes envers des parties liées	(5 114)	6 679
	5 532	(58 604)

Produits Kruger inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

26 FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

La variation des activités de financement aux tableaux consolidés des flux de trésorerie est constituée de ce qui suit :

	2025	2024
	\$	\$
Dettes à long terme (y compris la partie courante)		
Solde d'ouverture	1 234 656	1 069 245
Produit tiré de la dette à long terme	174 171	279 353
Remboursement de la dette à long terme	(215 635)	(163 815)
Reclassement des frais de financement différés et autres	(1 361)	(3 715)
Remboursement de la portion de capital de la débenture de PKSI en faveur d'IQ par Kruger inc.	—	(4 172)
Charges d'intérêts et autres charges financières	12 988	9 366
Intérêts incorporés dans le coût de l'actif	—	2 382
Paiement de frais de financement différés	(2 960)	(4 320)
Perte (profit) de change	(19 435)	32 752
Écarts de conversion	(9 627)	17 580
Solde de clôture	1 172 797	1 234 656
Obligations locatives (y compris la partie courante)		
Solde d'ouverture	205 719	99 019
Paiement des obligations locatives	(35 109)	(36 199)
Ajouts	5 347	135 874
Résiliations de contrats de location	(3 195)	(3 890)
Reclassement	(692)	2 362
Charges d'intérêts	11 324	8 244
Amortissement des contrats de location	—	68
Écarts de conversion	(124)	241
Solde de clôture	183 270	205 719